

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2021

Numéro de version 05-00

Révision: 26.03.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: DELTA®-THENE Grundanstrich

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à l'intérieur. Interdit au consommateur final privé.

Secteur d'utilisation Emploi professionnel: emplois dans l'espace public et industriel.

Emploi de la substance / de la préparation Primaire d'adhérence

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Dörken GmbH & Co. KG

Wetterstr. 58

D - 58313 Herdecke

Telefon: +49 (0)2330 / 63-0

Telefax: +49 (0)2330 / 63-355

E-Mail: bvf@doerken.de

Service chargé des renseignements:

Anwendungstechnik / Technical Support

Mo-Do 7:30 - 17:00 ; Fr 7:30 - 16:00

Phone: +49 (0)2330/63-578

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

centre antipoisons 070-245245

ChemTrec Belgium: 32-28083237

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3	H335-H336	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Aquatic Chronic 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08 GHS09

Mention d'avertissement Danger

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2021

Numéro de version 05-00

Révision: 26.03.2021

Nom du produit: DELTA®-THENE Grundanstrich

(suite de la page 1)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydrocarbures, C9, aromates

colophane

xylène

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
Conseils de prudence

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

NE PAS faire vomir.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Garder sous clef.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Mélanges
Description: Primaire solvanté à base de bitume

Composants dangereux:

CAS: 8052-42-4	asphalte	50-75%
EINECS: 232-490-9	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions	
Reg.nr.: 01-2119480172-44-xxxx	communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2021

Numéro de version 05-00

Révision: 26.03.2021

Nom du produit: DELTA®-THENE Grundanstrich

(suite de la page 2)

Numéro CE: 918-668-5 Reg.nr.: 01-2119529223-47-xxxx	hydrocarbures, C9, aromates Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H335-H336	25-50%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Numéro index: 601-022-00-9 Reg.nr.: 01-2119486136-34-xxxx	xylène Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	<5%
CAS: 8050-09-7 EINECS: 232-475-7 Numéro index: 650-015-00-7 Reg.nr.: 01-2119480418-32-xxxx	colophane Skin Sens. 1, H317	<5%

SVHC Ne contient pas des substances SVHC.**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Autoprotection du secouriste d'urgence.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer abondamment la bouche.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:** CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers**Equipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2021

Numéro de version 05-00

Révision: 26.03.2021

Nom du produit: DELTA®-THENE Grundanstrich

(suite de la page 3)

Autres indications

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Prévoir une cuve au sol sans écoulement.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Classe de stockage: 3**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Respecter fiche technique produit.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2021

Numéro de version 05-00

Révision: 26.03.2021

Nom du produit: DELTA®-THENE Grundanstrich

(suite de la page 4)

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**8052-42-4 asphalte**VL Valeur à long terme: 5 mg/m³
fumées**1330-20-7 xylène**VL Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm
D;**DNEL****8050-09-7 colophane**

Dermique	DNEL (workers)	17 mg/kg bw/d (long-term, systemic effects)
Inhalatoire	DNEL (workers)	117 mg/m ³ (long-term, systemic effects)

PNEC**8050-09-7 colophane**

PNEC (sediment)	0,007 mg/kg dw (sédiments d'eau douce) 0,0007 mg/kg dw (sédiments d'eau de mer)
PNEC (soil)	0,00045 mg/kg dw (sol)
PNEC (water)	0,0016 mg/l (eau douce) 0,00016 mg/l (eau de mer) 1.000 mg/l (installations de traitement des eaux usées)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Equipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Protection respiratoire:

Dans le cas d'un dépassement de la valeur limite pour un poste de travail, porter une protection respiratoire.

Filtre A/P2

Protection des mains: Gants de protection, conformément à la norme EN 374.**Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2021

Numéro de version 05-00

Révision: 26.03.2021

Nom du produit: DELTA®-THENE Grundanstrich**Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Noir
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.

Changement d'état**Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.**Point initial d'ébullition et intervalle****d'ébullition:** 36 °C (hydrocarbures, C9, aromates)**Point d'éclair** <60 °C (hydrocarbures, C9, aromates)**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.**Température de décomposition:** Non déterminé.**Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.**Limites d'explosion:**

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé.**Densité à 20 °C:** 0,89 g/cm³**Densité relative** Non déterminé.**Densité de vapeur:** Non déterminé.**Taux d'évaporation:** Non déterminé.**Solubilité dans/miscibilité avec****l'eau:** Pas ou peu miscible**Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.**Viscosité:**

Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique à 20 °C:	<60 s (ISO 6 mm)

Teneur en solvants:

Solvants organiques:	39,0 %
VOC (CE)	347,1 g/l

Teneur en substances solides: 61,0 %

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2021

Numéro de version 05-00

Révision: 26.03.2021

Nom du produit: DELTA®-THENE Grundanstrich

(suite de la page 6)

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Le produit est stable chimiquement.

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Dermique	LD50	100.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	550 mg/l

1330-20-7 xylène

Oral	LD50	4.300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	11 mg/l (ATE)

8050-09-7 colophane

Oral	LD50	2.800 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Un contact prolongé avec la peau assèche la peau et peut entraîner une dermatite.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Indications toxicologiques complémentaires:

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2021

Numéro de version 05-00

Révision: 26.03.2021

Nom du produit: DELTA®-THENE Grundanstrich

(suite de la page 7)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité aquatique:

8050-09-7 colophane

EC50 / 72 h	16,6 mg/l (algues vertes) (OECD 201)
EC50 / 3 h	10.000 mg/l (boues activées)
EC50 / 0,5 h	31,5 mg/l (Pseudomonas putida (bactéries))

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:

Remarque: Toxique chez les poissons.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

08 01 99	déchets non spécifiés ailleurs
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
HP3	Inflammable
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP14	Écotoxique

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2021

Numéro de version 05-00

Révision: 26.03.2021

Nom du produit: DELTA®-THENE Grundanstrich

(suite de la page 8)

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Ne pas jeter les récipients non vidés en tant que déchet industriel.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

UN1139

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

1139 SOLUTION D'ENROBAGE, DANGEREUX
POUR L'ENVIRONNEMENT

IMDG

COATING SOLUTION (hydrocarbures, C9,
aromatics), MARINE POLLUTANT

IATA

COATING SOLUTION

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe

3 (F1) Liquides inflammables.

Étiquette

3

IMDG



Class

3 Liquides inflammables.

Label

3

IATA



Class

3 Liquides inflammables.

Label

3

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

III

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant:

Le produit contient matières dangereuses pour

l'environnement : hydrocarbures, C9, aromates

Oui

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Marquage spécial (ADR):
**14.6 Précautions particulières à prendre par
l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

Numéro d'identification du danger (Indice

30

Kemler):

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2021

Numéro de version 05-00

Révision: 26.03.2021

Nom du produit: DELTA®-THENE Grundanstrich

(suite de la page 9)

No EMS: F-E,S-E
Stowage Category A
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport:
ADR
Quantités limitées (LQ)

5L

Quantités exceptées (EQ)

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

Catégorie de transport

3

Code de restriction en tunnels

D/E

IMDG
Limited quantities (LQ)

5L

Excepted quantities (EQ)

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

"Règlement type" de l'ONU:

UN 1139 SOLUTION D'ENROBAGE, 3, III, (D/E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

E2 Danger pour l'environnement aquatique

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
Directive 2004/42/CE

2004/42/CE: Valeur limite COV catégorie 1/g (PS): 350 g/l. Produit contient max. 350 g / l.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2021

Numéro de version 05-00

Révision: 26.03.2021

Nom du produit: DELTA®-THENE Grundanstrich

(suite de la page 10)

Règlement en cas d'incident:

Classe	Part en %
NK	39,0

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contact:

Development Laboratory L10

Tel.: +49 (0) 2330 / 63-831

msds@doerken.de

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie cutanée – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Sources

Directive 1999/45/CE (classification et à l'étiquetage des préparations)

Directive 67/548/CEE (classification et à l'étiquetage des substances)

Réglementation 1907/2006/CE (REACH)

Réglementation 1272/2008/CE (CLP)

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**